



Conférence ministérielle sur la crise financière

NOTE D'INFORMATION N° 3

**La crise financière actuelle : Incidences sur les opérations
du secteur privé**

**Hôtel Ramada Plaza, Tunis, Tunisie
12 novembre 2008**

1. INTRODUCTION

1.1 La crise financière mondiale, qui a commencé il y a près de deux ans comme un problème confiné aux marchés des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*) des États-Unis, s'est désormais transformée en une catastrophe financière mondiale. Bien que l'Afrique et la Banque africaine de développement soient mieux placées que plusieurs autres marchés et institutions pour « résister à la tempête », il n'en demeure pas moins qu'aucune institution ou entreprise financière ne saurait être entièrement épargnée par les effets de la crise.

1.2 Dans la mesure où les répercussions de la crise commencent à toucher l'Afrique, la BAD et d'autres institutions de financement du développement se préparent à jouer un rôle « anticyclique », pour octroyer un crédit dans des domaines où les banques commerciales se sont retirées. Toutefois, la Banque et d'autres IFD sont tenues de suivre des normes bancaires prudentielles, pour ne pas courir le risque de compromettre leur survie. Compte tenu des besoins énormes, comment nos institutions peuvent-elles y répondre de manière responsable ?

1.3 La présente note succincte accompagne une présentation faite sur le même sujet. Elle vise un double objectif : premièrement, faire une brève analyse des premiers signaux des effets de la crise sur les opérations du secteur privé en Afrique ; et deuxièmement, ouvrir la discussion sur ce que le secteur privé de la Banque pourrait faire pour atténuer l'incidence de la crise, de manière à permettre à l'Afrique de ne pas perdre une partie trop importante du rythme de croissance qu'elle a affiché au cours de la décennie écoulée.

1.4 La présente note comprend deux sections. La première analyse, de manière succincte, la façon dont la crise financière commence à toucher le secteur privé en Afrique. Bien qu'il soit trop tôt de mener une analyse rigoureuse des incidences de cette crise sur le continent, quelques signes anecdotiques précoces permettent d'aboutir à un certain nombre de conclusions raisonnables. La deuxième section présente certaines réactions initiales à la crise et la façon dont la Banque et d'autres IFD intervenant dans le secteur privé pourraient réagir.

2. INCIDENCE DE LA CRISE SUR LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

2.1 La crise financière mondiale finira par affecter Wall Street et Main Street. Cependant, à court terme, les effets immédiats ont été plus fortement ressentis par le secteur financier, y compris le crédit à court terme tel que le crédit commercial.

2.2 **Banques internationales** Les banques internationales présentes en Afrique se retirent partiellement ou totalement, dans le souci de se protéger contre l'effondrement de leurs marchés d'origine. La gravité et l'ampleur de la crise financière ont pratiquement remis en question toutes les hypothèses sur les perturbations du marché, et même la capacité des plus grandes institutions financières à accéder à un flux régulier de crédit. Dernièrement, un certain nombre de grandes transactions crédibles de financement de projet, dans des pays à revenu intermédiaire, vraisemblablement à court d'argent, étaient

à la recherche de financement supplémentaire. Des transactions en cours, dont des crédits commerciaux, font actuellement face à un gros risque de révision des taux.

2.3 Prises de participation privées Des investisseurs privés internationaux et nationaux apportent actuellement sur le marché un volume record de nouveaux fonds destinés à l’Afrique. Même si la crise va, sans aucun doute, pousser à adopter une attitude plus prudente, bon nombre d’intervenants entrevoient une excellente valeur sur le marché du fait de la récente baisse des prix des actions.

2.4 Banques africaines L’évaluation initiale est que la plupart des banques et autres institutions financières africaines, y compris les assurances, se portent raisonnablement bien par rapport aux institutions internationales similaires. Bien qu’elles aient profité de leur manque d’intégration à l’économie mondiale, on continue de se préoccuper de pertes imprévues éventuelles sur les marchés locaux des actions ou en raison du risque de change dû à la forte dévaluation des monnaies des marchés émergents. Dans la perspective d’un ralentissement économique qui s’annonce, le volume des actifs improductifs va augmenter, et bien que les dépôts semblent rester solides à l’heure actuelle, le financement à long terme est au-dessus du prix d’émission. Même les banques les plus solvables se sont approchées des IFD comme la BAD pour solliciter des financements à moyen/long terme.

2.5 IFD sous-régionales La situation est mitigée pour les IFD sous-régionales de l’Afrique. Les grands intervenants sont entrés dans la crise avec des bilans solides (avec un bon niveau de capitalisation et de liquidité) et une faible non-concordance des monnaies. Cependant, les plus petites IFD ont une flexibilité limitée en matière de financement, sont exposées au risque de change et ont des portefeuilles exposés à la faiblesse du secteur des PME. Bien que ces IFD viennent régulièrement solliciter auprès de la Banque un financement de la dette, plusieurs d’entre elles ont dernièrement entrepris des initiatives de recapitalisation en vue de renforcer leurs bilans.

2.6 Infrastructure Les effets de la crise financière sur le secteur financier sont en train de s’étendre rapidement aux secteurs réels. Même si la demande d’infrastructure de base demeure forte dans des secteurs tels que l’énergie électrique, la logistique et les télécommunications, bon nombre de projets sont actuellement resserrés, faute de financement. Pour les projets entièrement privés ou publics-privés capables d’obtenir un crédit, la hausse des coûts de financement pèsera sur l’accessibilité à un moment où les consommateurs vont probablement faire preuve de prudence. Sur une note plus positive, les coûts de construction resteront stables ou diminueront, et la baisse des prix des combustibles sera favorable à un grand nombre de projets.

2.7 Industries des ressources Bon nombre de projets axés sur des ressources entreront dans une période d’«hibernation», en raison de la chute brutale des prix des produits de base. Toutefois, dans la mesure où de nombreux projets africains seront des «producteurs à faible coût», leur structure économique sous-jacente restera solide.

2.8 Tourisme et industrie manufacturière Les secteurs susceptibles d’être touchés à court terme sont ceux qui sont directement tributaires de la demande internationale

immédiate. Une analyse initiale laisse penser que le tourisme et l'industrie manufacturière seront les premiers touchés, bien cette situation puisse être contrebalancée par des prix plus compétitifs du fait de la dévaluation des monnaies. L'insuffisance du crédit commercial affectera aussi bien les exportateurs que les importateurs.

2.9 La BAD et les IFD L'incidence globale de la crise du crédit devrait se traduire par une contraction de l'activité du secteur privé. Aucun secteur ne sera épargné et les plus faibles pourraient ne pas survivre. La BAD et d'autres IFD ont enregistré une forte hausse de la demande de financement de la part des secteurs financier et réel, dont l'objectif est de combler le vide laissé par le retrait des banques commerciales internationales du marché. Cependant, les IFD ne seront probablement pas en mesure de compenser la moindre fraction du déficit du crédit commercial, et seront certainement amenées à faire des choix difficiles au sujet des projets à financer.

3. RÉPONSES POSSIBLES DE LA BAD

3.1 Compte tenu de la pénurie brutale de financement commercial international sur le continent, les IFD seront appelées à jouer un rôle anticyclique pour combler, au moins en partie, le déficit ainsi créé. Des IFD d'autres parties du monde en développement ont eu à jouer ce rôle lors de crises antérieures en Asie, en Russie et en Amérique latine. Toutefois, ce serait pour la première fois de son histoire que la Banque africaine de développement jouerait un tel rôle.

3.2 La BAD entre dans la crise avec la plus solide situation financière de son existence. Son portefeuille souverain a tiré parti d'une politique de crédit plus prudente, d'un apurement des arriérés dus par des pays sortant d'un conflit, et d'un allègement de la dette PPTE. Son portefeuille non souverain continue de se développer et semble bien placé pour résister à un ralentissement. La Banque est bien capitalisée et ses systèmes de gestion du risque ont été affinés au cours de la dernière décennie. Cependant, les coûts de financement ont fortement fluctué, et même pour des institutions notées AAA le volume et l'envergure des flux de crédit à long terme sont remis en question.

3.3 Prudence financière En dépit de ces points forts, et compte tenu du fait que la Banque est appelée à jouer un rôle anticyclique, elle doit éviter la tentation naturelle d'aller au-delà de ses moyens. Bien qu'elle puisse répondre à une hausse de la demande à court terme, la Banque doit scrupuleusement évaluer sa capacité de réponse, en fixant des limites précises pour ce qui suit : le volume supplémentaire de crédit qu'elle peut fournir en tenant compte de sa base de fonds propres ; le délai dans lequel le crédit peut être fourni en tenant compte des contraintes de financement ; et la durée pour laquelle elle peut continuer à fonctionner avec une «surcapacité», sans compromettre sa propre santé financière. La nécessité de renflouement d'une IFD devrait être soigneusement évitée.

3.4 Gestion du portefeuille En dépit de la bonne tenue de son portefeuille actuel, des effets néfastes se feront inévitablement sentir au fur et à mesure du ralentissement des économies africaines. Bien que la structure économique fondamentale de la plupart des projets reste solide, bon nombre d'entre eux connaîtront des difficultés de trésorerie qui seront exacerbées par le resserrement du crédit. En vue d'éviter l'effondrement inutile

des projets, la Banque intensifiera la surveillance de son portefeuille et se préparera à apporter des solutions rapides et souples à ses clients en difficulté.

3.5 Sélectivité La hausse de la demande de financement auprès du guichet du secteur privé des IFD nécessitera un degré de sélectivité plus élevé, en vue d'établir un bon équilibre entre la volonté de répondre aux besoins et la prudence financière. Les institutions telles que la BAD devraient privilégier les secteurs associant à la fois : i) une solide pertinence sur le plan du développement (c.-à-d. qui sont essentiels pour le maintien du rythme de croissance économique à long terme) ; et ii) des caractéristiques de protection qui fourniront à la Banque un certain degré de protection face au ralentissement économique.

3.6 Une analyse initiale des secteurs ayant de telles caractéristiques laisse entrevoir que la stratégie actuelle de la Banque axée sur l'infrastructure garde toute sa pertinence. La demande d'infrastructure économique essentielle comme l'énergie électrique, la logistique et les télécommunications restera bien au-dessus de l'offre actuelle, même dans le cadre d'un scénario de ralentissement économique. La stratégie de la Banque visant à soutenir la croissance en Afrique, par le biais d'institutions financières, reste également très pertinente, comme en témoigne la récente hausse de la demande. La Banque se concentrera sur des institutions financières qui jouent un rôle capital dans la fourniture de crédit (long terme et crédit commercial) à l'Afrique et qui bénéficient d'un ferme soutien à l'échelon national. La Banque continuera d'appuyer les grandes opérations d'extraction et de raffinage financées par des entités solides et présentant de bonnes perspectives à long terme. La Banque évitera de courir un risque de crédit important auprès des PME.

3.7 Collaboration La hausse de la demande fera peser un lourd fardeau sur les IFD du point de vue du financement. Elle mettra également à rude épreuve les capacités de traitement des IFD, dont les effectifs sont relativement inélastiques. Cette situation ajoutera une pression supplémentaire sur l'efficacité du traitement qui, à son tour, accentuera l'importance d'une collaboration accrue entre IFD, pour éviter le gaspillage et les doublons. Des cadres de collaboration tels que les *African Financing Partners* joueront un rôle crucial pour l'optimisation de la capacité de réponse des IFD. D'autres instruments tels que le fonds proposé par la SFI pour les institutions financières revêt de l'importance dans un environnement où la prudence et la rapidité sont aussi nécessaires l'une que l'autre.

4. CONCLUSIONS

4.1 Bien que les effets de la crise financière ne se soient pas encore fait réellement sentir sur le continent, ses premières répercussions ont déjà apparus dans la plupart des segments du secteur privé de l'Afrique. Le gros de la crise a touché, en premier lieu, le secteur financier, où le crédit international a quasiment disparu. De même, les effets sur Main Street commencent à se faire sentir.

4.2 La BAD et les IFD ont un rôle à jouer, pour combler, au moins en partie, la pénurie brutale de crédit sur le continent. Cependant, en tant qu'institution financière

ayant une capacité limitée, la Banque soit saisir l'occasion tout en suivant des pratiques bancaires prudentes. La nécessité de renflouer une IFD doit être évitée à tout prix.

4.3 Même si les stratégies actuelles des opérations du secteur privé de la Banque semblent globalement appropriées pour un rôle accru en cette période de crise, l'institution devrait encore affiner lesdites stratégies. Dans un premier temps, la Banque devrait fixer de nouveaux plafonds de risque, en tenant compte de son rôle accru et de sa situation financière. Elle doit renforcer la gestion du portefeuille et se préparer à faire face à la hausse de la demande, en faisant preuve de souplesse et de réactivité. Elle doit également faire montre d'une plus grande sélectivité pour les nouvelles opérations, en privilégiant les projets présentant une solide pertinence sur le plan du développement et un certain degré de protection pour l'institution. Enfin, la hausse de la demande exercera une pression sur les capacités de traitement de toutes les IFD. Cette situation renforcera l'importance d'une collaboration accrue dans des cadres tels que l'*African Financing Partnership*.